

Les commerçants montent au créneau

À la suite des deux rassemblements évangéliques de Vie et Lumière, à Nevoy, cette année, l'Association des commerçants et artisans de Gien a adressé une lettre à la préfète.

Élodie Pradel

elodie.pradel@centrefrance.com

Nouvel épisode dans le feuilleton du rassemblement évangélique à Nevoy. Après les élus locaux, c'est au tour des commerçants de monter au créneau.

En juillet dernier, Francis Cammal (DVD) et Jean-François Darmois (SE), respectivement maires de Gien et de Nevoy, ont rencontré les représentants de la Première ministre Elisabeth Borne, accompagnés des sénateurs loirétains Jean-Pierre Sueur (PS) et Hugues Saury (LR). Ils ont appelé l'État à mettre à disposition de l'association Vie et Lumière un terrain militaire pour son second rassemblement, comme c'est le cas habituellement. Les élus locaux souhaitent à tout prix éviter le scénario qu'ils ont connu cette année. Les pèlerins se sont réunis deux fois, en mai et en septembre, sur le terrain privé de Vie et Lumière, à Nevoy, avec un record de fréquentation pour le premier rassemblement (près de 37.000 personnes).

Plusieurs demandes

Aujourd'hui, l'Association des commerçants et artisans (ACA) de Gien compte, aussi, faire entendre sa voix. Pour ce faire, elle a adressé une lettre à Régine Engström, préfète de la région Centre-Val de Loire, en ajoutant le maire de Gien, Francis Cammal, et la députée Mathilde Paris (Rassemblement national) dans les destinataires.

Dans celle-ci, les trois membres du bureau évoquent « un climat d'insécurité face auquel les moyens mis en œuvre pour nous protéger, bien qu'en amélioration, ne nous semblent pas suffisantes [...] Ces incivilités, dégradations et agressions ont un impact économique non négligeable sur nos commerces [...] Nous ne souhaitons pas voir notre centre-ville continuer de souffrir. »

En somme, l'ACA demande la



GENS DU VOYAGE. Cette année, l'association Vie et Lumière a organisé deux rassemblements sur son terrain à Nevoy. ARCHIVE THOMAS DERAIS

tenue d'un seul et unique rassemblement à Nevoy, avec un nombre de caravanes limité à 4.000 (8.200 ont été recensées en mai). « Nous n'avons pas de moyens de limiter le nombre de caravanes », répond Francis Cammal, impuissant face à une situation qui ne peut se décanter qu'à l'échelle de l'État. Le terrain loirétain appartient à Vie

et Lumière. « La justification du privé n'est pas recevable, estime Pascale Mauriès, présidente l'ACA. Si le terrain n'était pas privé, il y aurait des obligations. »

L'association commerçante souhaite également « que les renforts pour maintenir la sécurité en centre-ville soient plus nombreux encore et avec des

actions fortes de verbalisation ».

« Nous craignons que cette situation exceptionnelle ne devienne quelque chose d'acquis », confie Pascale Mauriès, qui assure que le rassemblement du mois de mai a été mal vécu par les commerçants « du fait de son ampleur ».

Néanmoins, elle admet que les avis sont disparates. « Certains

Un possible retour à Matignon

En septembre dernier, le sénateur loirétain Jean-Pierre Sueur (PS) déplorait l'absence de réponse, « sinon le mutisme », de l'État. Et ce, après sa rencontre, en compagnie de son homologue Hugues Saury (LR) et des maires de Gien et de Nevoy, Francis Cammal et Jean-François Darmois, avec les représentants de la Première ministre, Elisabeth Borne.

Le sénateur s'était alors adressé, au travers d'une let-

tre, au président de la République, Emmanuel Macron, « notre dernier recours ». Les élus ont appelé l'État « à tenir ses engagements », à savoir mettre à disposition de l'association Vie et Lumière un terrain pour son deuxième rassemblement.

« Nous avons finalement eu une réponse de l'État, qui indique qu'il faut, en effet, trouver une solution, mais n'en a aucune à proposer, relate

Jean-Pierre Sueur. Nous prévoyons de retourner à Matignon, ou au ministère de l'Intérieur, avec les représentants de Vie et Lumière. Jean-François Darmois doit prendre contact avec eux. »

Et lorsqu'on questionne le sénateur sur une possible absence de terrains de l'État, qui auraient été vendus depuis l'engagement, celui-ci est formel : « Je ne le crois en aucun cas. »

ne s'en plaignent pas, mais ça reste une minorité. » La présidente se désole de voir de plus en plus de commerces baisser le rideau lors des périodes du rassemblement. « Cette année, il y a eu un impact économique plus marqué que d'habitude, note-t-elle. Au total, ils ont fermé un mois. Tous les commerces non essentiels sont touchés, alors que certains restent encore fragilisés par le Covid. »

« Nous sommes lucides, mais si nous ne demandons rien, ça ne bougera pas », ajoute-t-elle. Les revendications de l'association ont bel et bien été entendues par Mathilde Paris, qui souhaite convenir d'un rendez-vous avec les membres du bureau. La députée, déjà impliquée dans le dossier, a demandé au sous-préfet de Montargis d'être intégrée aux réunions organisées en amont du rassemblement.

« À défaut de trouver un autre site, faisons en sorte que ça se passe le mieux possible »

Elle assure avoir interpellé, à plusieurs reprises, le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, notamment sur des questions de sécurité. « J'ai aussi contacté son cabinet. Quand je me suis rendue sur le terrain avec la gendarmerie, je lui ai proposé de m'accompagner, dévoile Mathilde Paris. Je n'ai eu aucun retour à ce jour. J'essaie d'activer un maximum de leviers à mon échelle. »

La députée évoque, comme pistes de réflexion, la mise en place de systèmes de vidéosurveillance ou d'un numéro d'appel d'urgence pour les commerçants, « afin qu'ils puissent prévenir rapidement les forces de l'ordre. À défaut de trouver un autre site, faisons en sorte que ça se passe le mieux possible. »

Sur ce dernier point, elle est rejointe par Francis Cammal. Le premier magistrat giennois l'avoue, il se prépare à voir le scénario de 2022 se reproduire l'an prochain. De son côté, l'association évangélique, qui ne souhaite pas, non plus, organiser deux rassemblements à Nevoy, est à la recherche d'un second terrain. ■